



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint Brieuc, le 14 juin 2024

### L'Anses renforce ses partenariats avec la Région Bretagne et le Département des Côtes d'Armor

**L'Anses a renouvelé ce jour ses partenariats avec la Région Bretagne et avec le Département des Côtes d'Armor, en faveur de la santé et du bien-être des animaux, de la sécurité sanitaire des aliments et de la santé des végétaux. La signature de ces deux accords-cadres était organisée à la faveur du déplacement du directeur général de l'Anses à Saint-Brieuc, dans le cadre du symposium « OneH2024 », consacré à l'approche « une seule santé » et à son importance pour la maîtrise des maladies infectieuses.**

L'Anses est fortement implantée en région Bretagne, avec ses sites de Plouzané (Finistère), Ploufragan (Côtes d'Armor), Le Rheu et Fougères (Ille-et-Vilaine), qui hébergent au total plus de 400 agents – soit près de 30 % de l'effectif total de l'Agence.

Avec le soutien de la Région Bretagne et du Département des Côtes d'Armor, l'Agence joue ainsi un rôle majeur de la recherche locale dans le domaine de la santé et du bien-être des animaux, de la sécurité sanitaire des aliments et de la santé des végétaux.

La signature des deux nouveaux accords-cadres a été organisée à la faveur d'une rencontre entre Benoit Vallet, directeur général de l'Anses, Olivier David, vice-président Vie étudiante, enseignement supérieur et recherche de la Région Bretagne, ainsi que Juliana San Geroteo et Didier Yon, conseillers départementaux des Côtes d'Armor, respectivement délégués à l'Enseignement supérieur et à la recherche et à l'Agriculture et de la pêche.



En renouvelant leur soutien à l'Anses, ces collectivités territoriales :

- contribuent au développement de plateformes analytiques et expérimentales de haut niveau qui participent au rayonnement international des laboratoires ;
- viennent en soutien à la politique de formation doctorale pour préparer l'avenir des filières agricoles de la Région Bretagne ;
- s'associent à l'effort de recherche de l'Anses dans les thématiques émergentes liées au dérèglement climatique, à la modélisation épidémiologique des maladies infectieuses animales, à l'exposition aux polluants et aux agents pathogènes, ou encore à l'adaptation des filières aux enjeux de la transition agroécologique.

Ce soutien contribue également à l'implication des scientifiques bretons et costarmoricains de l'Agence dans des projets européens d'envergure tels que les partenariats européens PARC (évaluation des risques liés aux substances chimiques) et EUP AH&W (santé et bien-être des animaux). Ils participent ainsi à la notoriété et à l'attractivité de la recherche en Région Bretagne et à la construction d'un pôle de référence en sciences du vivant en Côtes d'Armor.

## **Les laboratoires de l'Anses implantés en Bretagne**

### **Le laboratoire de Plouzané - Ploufragan - Niort**

Déployé sur trois sites, ce laboratoire s'intéresse aux filières volailles, lapins et porcs (Ploufragan), et à la filière halieutique avec les poissons d'eau douce et d'eau de mer (Plouzané et Ploufragan). Les travaux participent à l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux, ainsi qu'à la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale. Les activités du laboratoire portent plus particulièrement sur la maîtrise des bactéries pathogènes transmissibles de l'animal à l'être humain, comme *Salmonella*, *Campylobacter*, *Listeria* ou *Yersinia* mais également sur les maladies animales qui constituent des fléaux potentiels ou avérés pour les filières concernées, comme l'influenza aviaire ou la peste porcine africaine. Le bien-être animal dans les nouveaux modes d'élevage et l'interaction entre les modifications de l'environnement (contaminants chimiques, réchauffement, acidification) du milieu et la résistance des animaux aux maladies infectieuses sont également étudiés.

### **Le laboratoire de Fougères**

Le laboratoire de Fougères a pour mission de contribuer à une meilleure connaissance des bénéfices et des risques associés aux médicaments vétérinaires et aux désinfectants utilisés par la filière agro-alimentaire. Ses activités incluent le dépistage des résidus de médicaments vétérinaires dans les denrées d'origine animale et l'évaluation de l'efficacité des antibiotiques et des désinfectants. Il étudie également la résistance des bactéries à ces produits et évalue la toxicité des contaminants chimiques.



### **Le laboratoire de la santé des végétaux**

Le laboratoire de la santé des végétaux est chargé d'identifier les risques biologiques pour les plantes, incluant les bactéries, virus, champignons et oomycètes, nématodes ainsi que les plantes invasives. Il étudie les insectes ravageurs mais aussi les insectes auxiliaires, c'est-à-dire qui participent à la protection des plantes, et les insectes vecteurs de maladies. Le laboratoire est également en charge de coordonner la détection des végétaux OGM et des produits issus des nouvelles techniques de sélection variétale (NBT). Enfin, il assure la mise en quarantaine de végétaux importés en France sous dérogation. Ses missions s'appliquent aux milieux cultivés, forestiers et naturels. Son unité du Rheu est spécialisée dans l'étude des nématodes, des vers parasites.

### **Le soutien de la Région Bretagne**

La Région Bretagne est un soutien majeur de l'Anses, notamment via ses dispositifs d'allocations doctorales et d'aides au post-doctorat (près d'1 M € depuis 2020).

L'Anses est partie prenante des grands projets de recherche du Contrat de plan État-Région, comme Transagri (sur la transition des agricultures françaises) et Exposome (programme de recherche sur la totalité des expositions à des facteurs environnementaux que subit un organisme humain depuis sa conception jusqu'à sa fin de vie).

En Bretagne, la politique régionale en faveur de la recherche fait partie intégrante de la SRTES, la Stratégie régionale des transitions économiques et sociales, pour mener à bien le développement durable du territoire et faire face aux crises économique, sociale et écologique.

### **Le soutien du Conseil départemental des Côtes d'Armor**

Depuis 20210, le Département assure à l'Anses un soutien d'ampleur pour permettre à l'agence de conduire un plan d'actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la qualité sanitaire des élevages.

Ce soutien se traduit par :

- un financement annuel de 500 000 euros ;
- la mise à disposition gracieuse de bâtiments où est hébergé le laboratoire de Ploufragan.

Par ailleurs, l'Anses compose et bénéficie sur son site costarmoricaïn d'un environnement complémentaire d'une grande richesse auquel le Département contribue (Labocea, Innozh, Ispaïa, CNAM, etc.).

Enfin, depuis 2018, le Conseil départemental des Côtes d'Armor accompagne la recherche développée par l'Anses, notamment par le financement de 10 allocations doctorales, pour un montant total de près de 300 000 euros.

Ces travaux doctoraux permettent d'approfondir les connaissances sur des sujets tels que la résistance aux antibiotiques, le développement de virus sur les animaux, les modes de transmission ou encore la recherche vaccinale. Le 18 octobre prochain, la 8e édition des Assises de la recherche et de l'innovation organisée comme chaque année par le département des Côtes d'Armor présentera notamment les travaux menés par l'Anses.



## Contacts presse

### **ANSES**

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 - 01 49 77 28 20  
presse@anses.fr

### **Conseil départemental des Côtes d'Armor**

02 96 77 69 55 – 07 64 70 03 83  
presse@cotesdarmor.fr

### **Région Bretagne**

02 99 27 13 54  
presse@bretagne.bzh

#### **L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)**

apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.